

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
PIERRE NKURUNZIZA, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI DEVANT LA 61^{EME}
SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES**

New York, le jeudi 21 septembre 2006

**Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée
Générale,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général de
l'Organisation des Nations Unies,
Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,
Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs de
délégation,
Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs,**

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour nous de prendre la parole au nom de notre délégation pour nous adresser à cette auguste assemblée et de pouvoir répondre à cet important rendez-vous où toutes les nations membres de notre Organisation vont examiner les questions les plus préoccupantes de l'heure.

Nous tenons à vous exprimer, Madame la Présidente, au nom de notre délégation et en notre nom propre, nos vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux.

Nos félicitations vont également à Son Excellence Monsieur Jan ELLIASON pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la précédente session de notre Assemblée.

Nous saisissons aussi cette occasion pour renouveler l'appui et l'appréciation positive de notre pays à l'action éclatante du Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN qui a conduit notre Organisation avec courage, lucidité et détermination au cours de son mandat.

Le Burundi participe à la 61^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, une année après la mise en place des Institutions démocratiques. C'est un événement historique au Burundi que nous ayons des Institutions démocratiquement élues qui viennent de passer le cap d'une année au pouvoir, et cela, depuis son Indépendance.

Madame la Présidente,

Ce moment constitue pour nous une occasion propice pour faire le point à l'intention de cet auguste auditoire, de la situation politique, sociale et économique de notre pays, des efforts consentis en vue de relever les nombreux défis auxquels la population burundaise fait face et enfin pour nous exprimer sur un certain nombre de préoccupations de l'heure au niveau régional et mondial.

Dans la situation post-conflit que traverse notre pays, le premier souci a été de restaurer la paix et la sécurité à travers le pays. Cette tâche a été possible grâce au déploiement sur le territoire burundais d'une force des Nations Unies et la formation des Forces de Défense Nationale et de la Police Nationale conformément à l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale au Burundi et l'Accord Global de cessez-le-feu de Pretoria. L'intégration a été faite jusqu'aujourd'hui sans aucun incident, que Dieu soit loué.

La signature récente d'un Accord global de cessez-le-feu intervenu le 07 septembre 2006 entre le Gouvernement et le Mouvement PALIPEHUTU - FNL nous encouragent à accélérer le programme de désarmement des populations civiles pour instaurer définitivement la paix et la sécurité sur tout le territoire national. Pendant ces trois derniers mois, la population a commencé à remettre aux autorités les armes acquises pendant la crise qui a secoué le BURUNDI. Cet Accord constitue une étape très importante dans la vie de notre pays qui se trouve dans une phase de reconstruction.

A l'heure actuelle, l'exercice des libertés politiques est devenu une réalité au Burundi, que ce soit au niveau des formations politiques, de la société civile et des médias. Pour ces derniers, une loi vient d'être votée en vue de l'émergence d'organes de presse plus diversifiés et plus professionnels.

Nous venons de promulguer également une loi sur la lutte anti-corruption assortie de ses instruments d'application comme une brigade et une cour anti-corruption. Nous sommes convaincus que ces instruments vont nous permettre de travailler avec

beaucoup plus de transparence dans la gestion du patrimoine public et dans notre combat contre la corruption. En effet les recettes de l'Etat augmentent chaque mois de près de 20%. Nous récoltons déjà les retombées positives de cette politique.

S'agissant de la promotion de l'état de droit et des droits de la personne humaine, nous y accédons progressivement à travers les réformes opérées dans les secteurs de la justice, des droits de l'homme, de la solidarité nationale et de l'égalité des genres. Le Programme du Gouvernement du Burundi a inscrit la promotion des droits de la femme et l'égalité des sexes parmi ses priorités. Nous lançons un appel pressant auprès des Nations Unies pour qu'une attention particulière soit portée à cette question au cours des réformes des Nations Unies.

Le gouvernement voudrait plaider et appuyer une structure spécifique qui est de nature à relever la femme de sa pauvreté pour qu'il puisse y avoir une égalité véritable.

Toujours au chapitre d'un état de droit, en plus de plus de 5000 prisonniers politiques qui ont déjà été relâchés, nous avons décidé également de libérer les détenus sans dossiers au-delà des délais réglementaires, à l'occasion de la célébration du 44^{ème} anniversaire de l'Indépendance Nationale le 1^{er} Juillet dernier. De même, le Gouvernement a entrepris l'amélioration des conditions de détention des prisonniers condamnés de façon régulière. Mais nous restons conscients que beaucoup d'efforts doivent être encore fournis dans ce domaine avec le soutien de la communauté internationale.

L'établissement d'un Etat de droit et la consolidation de la paix passent aussi par le règlement pacifique de la question des terres. C'est le sens de la Commission Nationale "Terres et autres biens" mise en place par le Gouvernement. Elle a pour mission de régler pacifiquement les contestations sur la possession ou la récupération des terres et des biens qui ont changé de propriétaires au cours des différents conflits socio-politiques de notre histoire.

Il s'agit ici d'un complément indispensable à la "Commission Vérité et Réconciliation" et au Tribunal Spécial, structures sur lesquelles le Gouvernement du Burundi espère un accord rapide

avec l'ONU, car nous sommes persuadés que cette Commission contribuera à lutter contre les velléités de génocide, contre l'impunité dans notre pays et aussi à consolider le processus de réconciliation.

S'agissant de Réconciliation, Nous sommes convaincus que le Sport est un facteur très important dans la consolidation de la paix, la reconstruction et la réalisation des objectifs du Millénaire. Au Burundi nous avons entrepris des démarches dans ce sens et nous espérons que d'autres pays qui traversent une période de post-conflit vont emboîter le pas.

Le Gouvernement du Burundi continue à faire face à un nombre important de personnes vulnérables. Nous comptons aujourd'hui près de 400 mille réfugiés, 120 mille déplacés intérieurs et des milliers d'autres à prendre en charge notamment des handicapés, des orphelins, des veuves, des veufs et des personnes âgées déstabilisés par la guerre. Notre Gouvernement doit être assisté pour faire face à cette situation. Avec le dernier Accord de cessez-le feu, beaucoup de réfugiés commencent à rentrer d'exil en masse.

Le Gouvernement du Burundi s'est également attelé à améliorer la situation socio-économique du pays. Conscient de la paupérisation générale des populations due à une décennie de guerre, il a préparé un programme d'urgence pour l'année en cours et l'a présenté aux bailleurs de fonds pour financement, le 28 février 2006. Il couvre en particulier l'accès gratuit à l'enseignement primaire pour tous les enfants en âge scolaire, la lutte contre la faim, l'accès aux soins de santé, la création d'emplois, la réhabilitation des infrastructures de communication, l'amélioration des conditions pénitentiaires et de gestion des finances publiques.

Pour s'assurer de la gestion rationnelle des fonds rassemblés par les donateurs dans le cadre de la coopération avec le Burundi, le Gouvernement a mis en place un Comité National de Coordination des Aides. Dans le même souci d'efficacité, nous venons de mettre en place le Comité National de suivi et de gestion des dépenses PPTE, des appuis budgétaires et de la dette.

S'inscrivent également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté un certain nombre de mesures prises par le Gouvernement telles que la diminution du prix de la plupart des denrées de première nécessité, la suppression d'un certain nombre de taxes, la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que pour les mères qui accouchent dans les structures sanitaires étatiques et la lutte contre le SIDA. L'adoption d'un nouveau statut des fonctionnaires et l'augmentation de leurs traitements de 15% à partir du 1^{er} juillet 2006 visent également à motiver les agents de la fonction publique et à enrayer la baisse de leur niveau de vie.

Cependant, la reconstruction du pays, la lutte contre la pauvreté et la relance de l'économie burundaise nécessitent plus qu'un programme d'urgence. La préparation du cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP) pour une période de trois ans répond à cette préoccupation. Nous prévoyons d'organiser au mois de novembre prochain, une table ronde des bailleurs de fonds autour de ce cadre stratégique. Nous comptons d'ores et déjà sur l'appui des partenaires du Burundi, anciens et nouveaux, pour leur participation active à cette table ronde en vue d'aider le Burundi à répondre positivement aux nombreuses attentes prioritaires de la population impatiente de bénéficier enfin des dividendes de la paix.

Parallèlement, nous poursuivons ou initions d'autres mesures destinées à créer un environnement économique favorable à la prospérité. C'est le cas entre autres de la libéralisation de la filière café, la simplification des procédures douanières, la libéralisation de la circulation des devises à travers les institutions financières privées, la construction de nouvelles voies de communication et l'amélioration du réseau routier. Bien plus, le code d'investissement a été révisé pour encourager les Investissements au Burundi.

L'adoption du plan quinquennal 2006-2010 et le lancement de l'étude prospective 2025 par notre Gouvernement s'inscrivent aussi dans la stratégie de planification à moyen et à long terme

de notre développement socio-économique et politique. Nous avons voulu ainsi formuler un projet de société autour d'un minimum d'objectifs communs et d'une vision partagée de l'avenir du BURUNDI et des Burundais.

Nous nous réjouissons de la décision de l'administration américaine de faire figurer le Burundi sur la liste des pays bénéficiaires des facilités offertes dans le cadre de l'AGOA (American Growth Opportunity ACT). Nous avons invité les hommes d'affaires à s'organiser pour profiter de cette nouvelle opportunité qui s'offre à notre économie.

Le BURUNDI attache une grande importance aux initiatives d'intégration régionale. Nous profitons de cette occasion pour saluer le processus électoral en cours en RDC et qui est en train d'aboutir. Nous lui souhaitons plein succès tout en espérant qu'il pourra permettre de doter le pays d'institutions légitimes démocratiquement mises en place. De même, nous nous félicitons de la signature du cessez-le-feu intervenue entre le Gouvernement ougandais et la L.R.A. et espérons avec tous nos vœux qu'elle aboutisse rapidement à une paix durable.

Nous restons préoccupés par la persistance du conflit armé dans la corne de l'Afrique, au Darfour, au Moyen-Orient et par le blocage du processus de paix en Côte d'Ivoire. Ces tristes événements nous interpellent et nous invitent en tant que membres des Nations Unies à travailler sans désespérer pour y mettre fin.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le terrorisme est une autre dure réalité à laquelle le monde d'aujourd'hui reste encore confronté. Loin de nous décourager, nous devons redoubler de vigilance et réfléchir sur de nouvelles initiatives à prendre en cas de besoin pour contrer ce fléau et nous attaquer aux causes profondes de ce mal.

La mondialisation est un des défis majeurs du 21^{ème} siècle mais nous voulons aussi voir dans cette mondialisation une opportunité pour les pays en voie de développement de tirer

profit des immenses progrès et avantages qu'elle offre pourvu que nous sachions allier à la fois l'ouverture et l'autonomie.

En ce qui nous concerne, nous ne ménagerons aucun effort pour apporter notre pierre à l'édifice de la paix et de la prospérité. L'élection du Burundi à la Commission de la Consolidation de la Paix est pour nous une raison de fierté et une motivation supplémentaire pour travailler au renforcement des acquis de la paix dans notre pays et ailleurs dans le monde. Malheureusement, le changement de mentalité et de comportement anti-démocratiques n'est pas toujours automatique dans des pays qui sortent des crises comme le Burundi, mais nous nous félicitons des succès déjà remportés et de notre capacité accrue de maîtriser la situation.

Madame la Présidente,

Notre Organisation connaît actuellement une période critique. Alors que l'Organisation des Nations Unies avait été créée pour « Préserver les générations futures du fléau de la guerre », certaines situations de conflits ne cessent de hanter depuis plusieurs années notre institution.

Il faut donc faire de notre Organisation un outil au service de tous. Un outil capable de susciter des espoirs, de dissiper des inquiétudes et de remettre sur les rails le respect de la règle et du droit international. Cette Mission doit être accomplie en parfaite coopération avec les Organisations régionales, dont l'efficacité en matière de prévention de conflits et d'intervention rapide n'est plus à démontrer malgré les ressources insuffisantes.

L'agenda de l'Assemblée Générale doit refléter les grandes préoccupations du moment. C'est notamment le désarmement nucléaire qui ne cesse d'envenimer les relations internationales. C'est aussi la lutte contre la circulation illicite des armes légères, la pauvreté et les épidémies qui tuent à grande échelle comme le SIDA et la Malaria. Nous saluons l'Initiative UNITAID qui constitue un espoir pour les malades du SIDA, la Tuberculose et t le Paludisme. C'est une preuve qu'un

partenariat entre le Nord et le Sud peut changer la vie des millions des gens dans le monde.

Le nouveau Millénaire a été salué avec éclat. De fait, les Leaders mondiaux placent dans ces temps nouveaux d'immenses espoirs, traduits à travers les Objectifs de Développement pour le Millénaire adoptés en 2000 et réaffirmés par la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en septembre 2005. Ces objectifs constituent une plateforme salubre essentiellement pour les Pays en développement, les Pays enclavés sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, dans la lutte contre la faim et la pauvreté, la promotion de la santé et de l'éducation, pour ne citer que cela.

D'autres engagements ont été pris à Paris et au Sommet du G8 de Gleneagles, notamment pour une meilleure coordination des aides, un apport de nouvelles aides et un allègement de la dette.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Avant de clôturer notre intervention, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude à Monsieur Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, à tous les membres du Conseil de Sécurité, à l'Union Européenne, à l'Union Africaine ainsi qu'à tous les pays membres de l'Initiative Régionale qui ont accompagné nos efforts de recherche et de consolidation de la paix jusqu'aux résultats auxquels nous sommes parvenus. Nous pensons en particulier à certains pays comme l'Ouganda, la Tanzanie et l'Afrique du Sud qui ont été des parrains inlassables dans la facilitation de notre processus de paix. A tous ces partenaires, Nous disons encore merci pour le succès remarquable que mon pays vient de connaître en signant le cessez-le-feu.

**Que Dieu vous bénisse !
Vive les Nations Unies !
Vive la Solidarité Internationale!**

Je vous remercie !